

Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mars 2019 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

Sont présents :

Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Pascal Gagnon, conseiller, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5 et maire suppléant, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Est absent lors de l'ouverture de la séance :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1.

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 4

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, M^{me} Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 144, M. Adalbert Leclerc de Sainte-Brigitte-Des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 137, Mme Lucie Côté de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 64, Mme Suzanne Jutras de Sainte-Brigide-d'Iberville.

4. Adoption de l'ordre du jour

45.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 11 mars 2019, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019
6. **Demande**
 - a) UPA : rencontre avec M. Habel
 - b) École Carrousel : appui financier pour l'activité du 20 juin 2019
 - c) Cuisine communautaire
7. **Comptabilité**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Entretien ménager : bureau municipal
 - b) Demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (subvention du député, PAARRM)
 - c) TRECQ : semaine de la persévérance scolaire
 - d) Caisse de l'Est de Drummond; offre de terminal
 - e) Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités
 - f) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité
 - g) Opposition au registre et immatriculation des armes à feu du Québec
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Balayage des rues du village
 - c) Tonte de gazon pointe des rangs St-Louis et St-Joseph ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert

Période de questions à 20 h 30

10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2018
 - c) Démission de l'opérateur des eaux usées
11. **Sécurité publique**
 - a) Avis de motion Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre public
 - b) Avis de motion Règlement sur le stationnement et l'immobilisation des véhicules
 - c) Avis de motion Règlement concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres à l'usage du public
 - d) Avis de motion Règlement sur les systèmes d'alarmes
 - e) Avis de motion Règlement sur les nuisances
 - f) Avis de motion Règlement sur le colportage
 - g) Avis de motion Règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau
 - h) SQ : tournée des maires 2019
12. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction février 2019
13. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque : achat de chaises
 - b) Loisirs : patinoire
 - c) FAC : Fonds Agri Esprit
 - d) Défi santé
 - e) Vente de garage centre communautaire
 - f) MDJ : demande de support financier pour des rénovations
14. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
15. **Questions diverses**
 - a) Achat d'une laveuse à pression

b)

c)

16. Levée de la réunion

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue lundi le 11 février 2019.

46.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 11 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demande

a) **UPA : rencontre avec M. Habel**

Suite à la demande de M. Daniel Habel, président de l'UPA désireux de venir rencontrer les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults pour discuter du PDZA. M. Hébert invite les membres du conseil à se joindre à la rencontre du 14 mars prochain à 13h à la salle du conseil municipal.

b) **École Carrousel : appui financier pour l'activité du 20 juin 2019**

ATTENDU QUE le comité organisateur sollicite un appui financier pour le déroulement de la journée qui aura lieu le 20 juin 2019 à l'école Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults;

ATTENDU QUE cette journée est sous le thème de la sécurité et la prévention des accidents à la ferme et à la maison;

ATTENDU QUE cette journée est en collaboration des Agricultrices Centre-du-Québec, de Sécurijour et de l'UPA;

ATTENDU QUE le but de cette journée est de réduire le nombre et la gravité des incidents chez les enfants;

ATTENDU QUE Sécurijour se présente comme une succession d'ateliers interactifs et ludiques où circulent de petits groupes d'une dizaine d'élèves. En tout, 12 ateliers seront offerts touchant des thèmes comme les incendies, la police, les dangers chimiques et la sécurité et les équipements agricoles.

47.03.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de commanditer une somme de 250\$ pour la journée de Sécurijour du 20 juin prochain à l'école Carrousel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Cuisine Communautaire

ATTENDU QUE Mme Shirley-Anne Goguen-Thibeault et Mme Gabrielle Perreault désirent former un comité pour les cuisines collectives;

ATTENDU QUE le Mouvement Desjardins donnera une commandite de 500\$ pour l'achat d'articles de cuisine dans le but d'encourager les cuisines collectives au centre communautaire de Sainte-Brigitte-des-Saults;

ATTENDU QUE tous les articles resteront au centre communautaire et pourront servir aux différents organismes du milieu.

48.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater pour l'année 2019 Mesdames Gabrielle Perreault et Shirley-Anne Goguen-Thibeault pour le comité des cuisines collectives;
- que lorsque la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults recevra le montant de la commandite de 500\$ du Mouvement Desjardins quel le redonne à ce comité pour l'achat des petits équipements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

ADMQ.

Renouvellement annuel avec assurances 880.33 \$

CROIX-ROUGE

Contribution 2019-2020 160.00 \$

CRSBP CENTRE-DU-QUEBEC

Contribution municipale 2019 5 551.99 \$

CSST

Avis cotisation, frais de dossier 45.17 \$

HYDRO-QUEBEC

Luminaire de rues janvier 2019 306.85 \$

260, rue Dumoulin du 29 nov. au 1 févr. 1745.13 \$

235 rue Dumoulin du 29 nov. au 1 févr. 1 078,54 \$

800 rue des Érables du 29 nov. au 1 févr. 244,13 \$

430 rue Principale du 29 nov. au 1 févr. 1 230,81 \$

400, rue Principale du 29 nov. au 1 févr. 1 778,18 \$

Rue Principale du 29 nov. au 1 févr. 218.18 \$

315 rue Principale du 29 nov. au 1 févr. 1 852,86 \$

745 rue Cloutier du 29 nov. au 1 févr. 94,67 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR Employeur1 4 688,25 \$

RECEVEUR GENERAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR Employeur1	1 803,41 \$
<u>MRC DRUMMOND</u>	
GoNet et quote part 219 versement 1/11	13 669,33 \$
Quote part 2019, versement 2/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 3/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 4/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 5/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 6/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 7/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 8/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 9/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 10/11	4 876,44 \$
Quote part 2019, versement 11/11	4 876,44 \$
<u>MUNICIPALITE PAROISSE STE-PERPETUE</u>	
Quote part 2019 et fourniture eau potable	16 500,00 \$
<u>MUN.VILLAGE N-D-DU-BON-CONSEIL</u>	
Quote part 2019, versement 1/6	1 445,03 \$
Quote part 2019, versement 2/6	1 445,03 \$
Quote part 2019, versement 3/6	1 445,03 \$
Quote part 2019, versement 4/6	1 445,03 \$
Quote part 2019, versement 5/6	1 445,03 \$
Quote part 2019, versement 6/6	1 445,05 \$
<u>GROUPE ULTIMA INC.</u>	
Assurances du 31-12-2018 au 31-12-2019	20 479,00 \$
<u>INFOTECH</u>	
Module Sygem permis 2 de 2	1 695,88 \$
Contrat soutien 2019, option régul. (3 écrans)	5 294,60 \$
Contrat optimal	718,59 \$
Total du chèque	7 709,07 \$
<u>REGIE INCENDIE LAC ST-PIERRE</u>	
Cotisation annuelle 2019	8 484,86 \$
<u>R.G.M.R. BAS-ST-FRANCOIS</u>	
Quote part 2019, versements 1 et 2 de 12	10 957,34 \$
Quote part versement 3/12	5 478,67 \$
Quote part versement 4/12	5 478,67 \$
Quote part versement 5/12	5 478,67 \$
Quote part versement 6/12	5 478,67 \$
Quote part versement 7/12	5 478,67 \$
Quote part versement 8/12	5 478,67 \$
Quote part versement 9/12	5 478,67 \$
Quote part versement 10/12	5 478,67 \$
Quote part versement 11/12	5 478,67 \$
Quote part versement 12/12	5 478,75 \$
<u>SIUCQ</u>	
Avis de contribution 2019	869,00 \$
<u>SOCIETE CANADIENNE DES POSTES</u>	
publipostage Jaseur de février	66,90 \$
Publipostage Jaseur mars	64,99 \$
Timbres permanents, 5 roul. et 10 livrets	557,05 \$

Honoraires d'exploitation de décembre 2018	(89.48) \$
Crédit pour retour de timbres	(166.04) \$
Total du chèque	301,53 \$

TELUS

Cellulaires du 25 déc. au 24 janv.	82,68 \$
------------------------------------	----------

VISA DESJARDINS

Petro-T, 87,13 litres essence rég.	93,14 \$
Couche-tard, pas de facture	75,00 \$
Korvette, pas de facture	19,52 \$
Esso, 168,271 litres diésel	228,68 \$
MSG, laveuse pression, lance et coupleur	26,36 \$
Couche-tard, 96,364 litres essence	103,01 \$
Macpek pour Mack, Phare et disjoncteur	52,87 \$
Total du chèque	598,58 \$

ANDRÉANE BENOIT

Programme soutien action bénévole, remboursement CAQ	200,00 \$
--	-----------

GROUPE MASKATEL

Février (336-7149) Garage et aqueduc	60.71 \$
Février (336-7136) Usine épuration	52,52 \$
Février (336-4917) Centre comm. Et MDJ	69.12 \$
Février (336-7145) Bibliothèque	52.52 \$
Février (336-4460) Bureau	184.46 \$

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

Intérêts pour emprunt 353,05,09	306.08 \$
---------------------------------	-----------

9189-9831 QUÉBEC INC

Services du 14 janv. Au 3 fév.	4 439,18 \$
--------------------------------	-------------

FERME BOURGEOIS ET FRERES INC.

Remboursement au crédit, Client: 8799 95 4028	177.41 \$
---	-----------

Total des chèques émis 219 225,16 \$

49.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 219 225.16 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 19 957.62 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 39 258.98 \$; cependant M. Métivier Urbanistes-Conseil devrait nous fournir le détail de la facture No 1359 avant de pouvoir poster le chèque. Tous les membres du conseil présents devront approuvés les explications de cette facture sinon le chèque sera retenu pour le conseil du mois d'avril;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Entretien ménager : bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélanie Lavergne a mis fin à son emploi pour l'entretien ménager du bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE Mme Louise Roy était venue donner son nom pour l'entretien ménager du bureau municipal.

50.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'engager Mme Louise Roy pour le service d'entretien ménager du bureau municipal au même taux horaire que Mme Mélanie Lavergne, soit 18\$/h.

Note: M. François Bilodeau, déclare pouvoir être en conflit d'intérêts concernant ce dossier, de sorte qu'il se retire des délibérations et du vote sur cette question.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

b) Demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (subvention du député, PAARRM)

51.03.2019 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'informer M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults entend faire des travaux pour l'année 2019 en régie interne et en sous traitance, et ce, pour un coût total estimé à plus de 260 000,00 \$. Les travaux visés seront les suivants : amélioration de chaussées, remplacement de ponceaux, glissières de sécurité, panneaux de signalisation, creusage et reprofilage de fossés.

c) TRECQ : semaine de la persévérance scolaire

La semaine de la persévérance scolaire avait lieu du 11 au 15 février dernier. La Municipalité est fière d'avoir remis respectivement à chaque élève méritant la mention de **Superhéros** de l'école Le Carrousel et une carte cadeau d'une valeur de 20 \$ chacun chez Buropro Citation.

Voici les méritants :

Maternelle :	Léonie Jutras
Première année :	Camille Fréchette
Deuxième année :	Zack Naegeli
Troisième année :	Benjamin Turcotte
Quatrième année :	Noémie Allard
Cinquième année :	Nathan Boudreau-Chaput
Sixième année :	Édouard Naegeli

Félicitations à tous et continuez à persévérer.

d) Caisse de l'est de Drummond : offre de terminal

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Caisse populaire de l'Est de Drummond a décidé de transférer les activités du Centre de services de Sainte-Brigitte-des-Saults à compter du vendredi 22 mars 2019;

ATTENDU QUE le directeur général de la Caisse populaire de l'Est de Drummond, M. Serge Barrette propose aux membres du conseil d'installer un terminal au bureau municipal et de défrayer les frais pour les 2 prochaines années.

52.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- D'autoriser la directrice générale ainsi que le maire à signer tous les documents pour l'acquisition d'un terminal « Classique Signature – Service IP » au coût de 30\$/mois plus les frais de débit Interac à la pièce par mois avec Desjardins Entreprises;
- D'autoriser seulement les paiements de cartes de débit;
- De défrayer les frais suivants : ouverture de dossier commerçant 95\$, livraison par poste et programmation 50\$/terminal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités

Jeudi le 21 mars M. Jean-Guy Hébert ira remettre la bourse de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults pour la Fondation du Cégep de Drummondville. La remise de fera au Café Clovis à compter de 17h.

f) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité

ATTENDU QUE qu'une lettre recommandée a été envoyée à tous les propriétaires en défauts de paiements;

ATTENDU QUE les propriétaires pouvaient prendre arrangement avec la municipalité avant le 11 mars 2019;

ATTENDU QUE toutes les municipalités de la MRC Drummond doivent transmettre tous leurs dossiers des propriétés en défaut de paiement de taxes avant le 20 mars 2019 au bureau de la MRC Drummond.

53.03.2019 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de transmettre les quatre dossiers suivants à la MRC Drummond :

- Lot 4633142, 1831, rang St-Joachim
- Lot 4633132, 986, chemin Dionne
- Lot 4633140, 1425, rang St-Joseph
- Lot 4632177, 785, rang St-Patrice

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Opposition au registre et immatriculation des armes à feu du Québec

ATTENDU QUE les municipalités L'Avenir et de Saint-Lucien de la MRC de Drummond demandent aux autres municipalités québécoises de demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

54.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas appuyer la démarche faite par les autres municipalités pour demander au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

Un vote est demandé

Pour :	Pascal Gagnon
	Christian Jutras
	François Bilodeau
	Jocelyne Guilbault
Contre :	Nancy Fontaine

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Lecture des compteurs d'eau.
- Entretien usine d'épuration.
- Entretien des camions : Mack, Inter et Chevrolet.
- Entraide pour Notre-Dame-du-Bon-Conseil suite à l'incendie de leur garage municipal.

b) Balayage des rues du village

55.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services des entreprises Myrroy Inc. au coût de 120\$/heure excluant les frais de transport ainsi que les taxes applicables pour le balayage des rues du village.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Tonte de gazon pointe des rangs St-Louis et St-Joseph ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert

56.03.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de défrayer la somme de 250 \$ à M. Gilles Labranche pour la tonte de gazon de la pointe du rang St-Joseph et St-Louis, ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert pour la saison 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de question à 20 h 30

Aucune question.

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte rendu de la dernière réunion.

b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2018

La directrice générale fait le dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François.

c) Démission de l'opérateur des eaux usées ; Aquatech

ATTENDU QUE M. Olivier Précourt a remis sa lettre de démission le 1 mars 2019 à titre de technicien en assainissement des eaux;

ATTENDU QUE M. Olivier Précourt prévoit terminer le 16 mars 2019;

ATTENDU QUE la firme Aquatech offre le service pour échantillonnage des eaux usées et des services techniques.

57.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services d'Aquatech à partir du mois de mars 2019 tel que la proposition No 20190164.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Démission de l'opérateur des eaux usées : Formation de Geronimo Castillo Roy

ATTENDU QUE M. Olivier Précourt a remis sa lettre de démission le 1 mars 2019 à titre de technicien en assainissement des eaux;

ATTENDU QUE M. Olivier Précourt prévoit terminer le 16 mars 2019;

ATTENDU QUE article 10 du ROMAEU spécifie que l'opérateur et le suivi de fonctionnement d'une station d'épuration doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'épuration d'ouvrage d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE M. Geronimo Castillo-Roy a de l'intérêt pour la formation spécifique pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux;

ATTENDU QUE M. Geronimo Castillo-Roy doit passer par Emploi Québec pour l'inscription, admission à l'examen et la délivrance d'un

certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience avant l'inscription au collège de Shawinigan;

ATTENDU QUE la formation pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux est donnée par le collège de Shawinigan.

58.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- De défrayer les frais d'ouverture de dossier pour Emploi Québec à M. Géronimo Castillo-Roy;
- De défrayer les frais d'inscriptions au collège de Shawinigan ainsi que les frais inhérents de cette formation à M. Géronimo Castillo-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Sécurité publique

a) Avis de motion Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre public

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet la sécurité, la paix et l'ordre public.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

b) Avis de motion Règlement sur le stationnement et l'immobilisation des véhicules

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet le stationnement et l'immobilisation des véhicules.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

c) Avis de motion Règlement concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres à l'usage du public

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres à l'usage du public.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

d) Avis de motion Règlement sur les systèmes d'alarmes

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet les systèmes d'alarmes.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

e) Avis de motion Règlement sur les nuisances

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet les nuisances.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

f) Avis de motion Règlement sur le colportage

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet le colportage.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

g) Avis de motion Règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau

UN AVIS DE MOTION est donné par M. Pascal Gagnon, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement ayant pour objet l'utilisation extérieure de l'eau.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

h) SQ : tournée des maires 2019

La Sûreté du Québec fera leur tournée des maires durant le mois d'avril. Dès que la date sera connue, la directrice générale avisera les membres du conseil.

12. Urbanisme

a) Permis de construction février 2019

Deux (2) permis ont été émis pour le mois de février 2019.

12. Loisirs et culture

a) **Bibliothèque : achat de chaises**

59.03.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire l'acquisition de 10 chaises pliantes pour la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) **Loisirs : patinoire**

M. Sébastien Gagnon, représentant pour le dossier de la patinoire, étant absent, aucun résumé n'est émis.

c) **FAC : Fonds Agri Esprit**

ATTENDU QUE le fonds Agri Esprit de FAC a été créé pour soutenir les organismes bienfaisance et les organismes à but non lucratif des collectivités rurale, des villes et des villages canadiens de moins de 150 000\$ habitants;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire refaire la patinoire de la municipalité.

60.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la directrice générale à déposer une demande au Fonds Agri Esprit pour le projet de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) **Défi santé**

Madame Nancy Fontaine, conseillère, fait un compte rendu de la dernière réunion.

e) **Vente de garage centre communautaire**

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Guilbault nous propose un projet de vente de garage pour la communauté le 1^{er} juin 2019;

ATTENDU QUE le prix des locations des tables servira à l'animation de la journée.

61.03.2019 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Mme Jocelyne Guilbault, conseillère à organiser une vente de garage au centre communautaire le 1^{er} juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) MDJ: demande de support financier pour des rénovations

ATTENDU QUE la maison des jeunes de Sainte-Brigitte-des-Saults a fait l'achat du revêtement pour le plancher de leur local;

ATTENDU QUE la maison des jeunes de Sainte-Brigitte-des-Saults a fait l'achat d'un air climatisé murale;

ATTENDU QUE la maison des jeunes de Sainte-Brigitte-des-Saults demande que la pose du revêtement soit faite par les employés de la municipalité;

ATTENDU QUE la maison des jeunes de Sainte-Brigitte-des-Saults demande si la municipalité pourrait défrayer les coûts du raccordement de l'air climatisée murale.

62.03.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- D'accorder que l'installation du revêtement du plancher soit fait par les employés de la municipalité;
- De défrayer les coûts de l'électricien pour le raccordement de l'air climatisé murale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

17. Questions diverses

a) Achat laveuse à pression

63.03.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'acheter une petite laveuse à pression portative pour l'usine d'épuration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Levée de la réunion

64.03.2019 Il est 21 h 08, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nancy Fontaine de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale